

**VIE ASSOCIATIVE**

Répartition des subventions municipales aux associations et organismes locaux

**EXPOSE DES MOTIFS**

La volonté de la Ville de développer l'aide à la vie associative se concrétise, d'une part, par la mise à disposition de salles, d'équipements sportifs, de matériels et, d'autre part, par une aide financière pour soutenir les activités et projets mis en œuvre.

Les associations et organismes qui souhaitent être subventionnés par la Ville, remplissent des dossiers de demandes de subvention. Les commissions municipales se sont réunies en novembre 2006 pour examiner les demandes selon les critères suivants :

- le développement d'une activité au plan local,
- la mise en œuvre d'actions favorisant la citoyenneté, la solidarité,
- l'accès aux connaissances et à l'épanouissement de la personne,
- l'amélioration du cadre de vie ainsi que l'impulsion d'une dynamique de projet.

Le montant de ces subventions municipales pour 2007 s'élève à 3 614 729 €.

Certaines associations qui réalisent des activités en direction des enfants et des jeunes, bénéficient de financements dans le cadre de la politique contractuelle avec l'Etat et la CAF : le Contrat Enfance Jeunesse, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le contrat Jeunesse et Sport et la politique de la Ville.

Une réserve de 19 000 € est prévue au budget pour répondre à l'aide d'urgence au profit des victimes d'éventuelles catastrophes naturelles. Le budget total affecté aux subventions municipales s'élève ainsi à 3 633 729 €.

Pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions d'objectifs ont été conclues par chacune d'elle avec la Ville.

Au vu de ce qui est exposé, je vous propose d'attribuer aux associations et organismes présentant un intérêt local des subventions réparties conformément au tableau ci-joint.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 65.

P.J. : - tableau des répartitions.

LIBELLE DES ASSOCIATIONS	Subvention communale
<b>ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A CARACTERE PARTICULIER</b>	
Agence Départementale d'information sur le logement - ADIL	1550
Association Ivryenne pour le Cinéma*	348360
Association pour le Logement des Jeunes Ivryens - ALJI	55000
Association pour le Redéveloppement Economique de la Seine Amont	40000
Association Sports et Spectacles Internationaux	32200
CCAS	63000
Club des entreprises	1500
CREDAC	97500
Mécatronic	6400
Mission Intercommunale Ivry Vitry	139457
Seine amont initiative	18156
Théâtre des Quartiers d'Ivry - TQI	609800
Sous total	1412923
<b>ASSOCIATIONS AVEC UNE ACTIVITE COMPLEMENTAIRE A L'ACTION DE LA VILLE</b>	
Association culturelle du Théâtre Aleph*	8160
Agés et vie	4000
Association Léo Lagrange	2000
Association pour le couple et l'enfant - APCE	10000
Bergers en scène*	155000
CASC	140000
Centre d'information féminin et familial CIFI	11400
Comité de Jumelage	30000
De l'autre côté de la vignette*	2550
Jazz Ivry	4500
USI Club Omnisport	440000
USI Foot	401000
USI Formation	32300
USI Hand	837000
Sous total	2077910
<b>ASSOCIATIONS DANS LEURS DIVERSITES</b>	
Afrikavision France	180
ALEGRES DO NORTE	600
Amicale de Chateaubriant Voves - Rouillé	180
Amicale laïque des anciens et anciennes élèves d'Ivry	180
Amour et Partage	180
Aradèle Radio Cartable	300
Association Aéronautique Marcel Laurent	1500
Association Appui Rwanda	180
Association de pêche et de pisciculture - ICAV	380
Association d'échange Afrique Monde pour les jeunes diplômés	180
Association d'entraide MPOO en France - AEMF	300
Association des amis du moulin de la Tour	300
Association des Aquariophiles Amateurs d'Ivry	300
Association Des mots contre les murs	500
Association des Paralysés de France - APF	500
Association des Retraités d'Ivry Loisirs et Solidarité - ARILS	1500
Association des Tamouls du Val de Marne	600
Association éveil parents enfants	2000
Association Familiale Aide aux Infirmes Mentaux - AFAIM	1500
Association La fenêtre expo	180

Association Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excel Pédago - ALIZEP	3000
<b>LIBELLE DES ASSOCIATIONS</b>	<b>Subvention communale</b>
Association Mieux Vivre à Charles Foix	610
Association Nationale Malades, Invalides et Handicapés - AMI 94	180
Association Nationale des Anciens Combattants Résistants - ANACR	350
Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance - ANFFMR	180
Association Nationale des personnels des CMPP	180
Association Philatélique d'Ivry	180
Association pour la mémoire des enfants déportés Juifs d'Ivry sur Seine	300
Association pour la Reconnaissance des Jeunes Artistes - ARJA	300
Association Pour l'Animation Charles Foix et Jean Rostand - APA	350
Association pour le Forum Social Ivryen	2000
Association pour le Souvenir du Général de Gaulle	180
Association pour l'Emploi Insertion et Solidarité - APEIS	3000
Association Républicaine des Anciens Combattants - ARAC	180
Association socio-culturelle espagnol d'Ivry - ASCE	1000
Backny Association	500
BANN'ZANMI	400
Bureau des Etudiants de l'ESIEA	500
Centre Ypiranga de Pastinha-France	180
Chorale du Moulin d'Ivry	350
Citoyens à Part Entière sur Ivry - C.A.P.E. sur Ivry	3000
Club de Géologie et d'Archéologie	180
Club Photo d'Ivry	180
Collectif d'Ivry Sans Domicile Fixe	21338
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme	2000
Comité Ivryen pour la Palestine - CIP	2598
Consommation Logement Cadre de vie - CLCV	500
Croix Rouge Française	1500
Cuba coopération	1000
D'amour et d'eau fraîche	180
Djiguisme	1500
Don et action pour le Tibet	180
Eclaireuses et Eclaireurs de France	500
Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes - FNDIRP	400
FNACA	500
Foyer Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) du collège Politzer	1000
Foyer socio éducatif du collège Molière	1000
France Cuba	1200
France Russie	400
Groupe des 5 humanistes	1000
Kinkiliha*	1485
La compagnie du théâtre Hamma Mélanie	2000
La Multi-Nationale	1500
La Muse du Conservatoire	180
La prévention routière	315
La Symphonie des Cigales	2300
Le grenier des légendes	500
Le Sentier des Vignes	300
Le Télescope	1000
Les médaillés militaires - 171 section d'Ivry	180
Les oisillons	180
Les Restos du Cœur d'Ivry	9000
Ne pas plier	10000

Organe de Sauvetage Ecologiste - OSE	1000
<b>LIBELLE DES ASSOCIATIONS</b>	<b>Subvention communale</b>
Organisation pour la Connaissance et la restauration Au-dessous Terre OCRA	1500
Pipelette la Chaussette	180
Pro Arte	600
Radioclub amateur	300
Recherche de l'idéal	1500
Réseau Addiction Val de Marne Ouest - RAVMO	500
Secours Populaire Français - SPF*	3000
Smile Ados	300
Société d'entraide de la légion d'honneur	180
Société d'Etudes Lexicographiques et Ethymologiques Françaises et Arabes - SELEFA	180
Société Saint Vincent de Paul	180
Soleil à Parmentier	400
SOS Enfance	600
Une blonde et trois mandarines	180
Une charrette pleine d'étoiles	180
Union Locale C.G.T.	12000
Union Locale de la jeunesse communistes d'Ivry	2000
Union Locale des Anciens Combattants - ULAC	1000
Union Locale FCPE	1200
Union Nationale des Combattants - UNC	180
Vigilance handicap	500
Vivacités	180
Vivre Ici Ensemble - VIE	1500
Sous total	123896
<b>TOTAL</b>	<b>3614729</b>

*\* Les activités pour les 6-18 ans sont financées en partie dans le cadre de la politique contractuelle.*

## **VIE ASSOCIATIVE**

Répartition des subventions municipales aux associations et organismes locaux

LE CONSEIL,

sur la proposition de Philippe Bouyssou, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu les propositions de la municipalité, dans le cadre du budget primitif 2007,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière et matérielle de la Ville, dans le cadre des axes primordiaux du programme municipal,

considérant que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local,

vu le tableau de répartition des subventions municipales ci-annexé,

vu le budget communal,

### **DELIBERE**

(par 24 voix pour, 3 voix contre et 14 élus municipaux ne prennent pas part au vote quant aux associations qui les concernent)

**ARTICLE 1** : FIXE, pour 2007 conformément au tableau ci-joint, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local de la Ville.

**ARTICLE 2** : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 65.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 JANVIER 2007